



## Conseil économique et social

Distr. générale  
7 mai 2014  
Français  
Original: anglais

### Commission économique pour l'Europe

Réunion des Parties à la Convention sur l'accès  
à l'information, la participation du public  
au processus décisionnel et l'accès à la justice  
en matière d'environnement

#### Cinquième session

Maastricht (Pays-Bas), 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet 2014

Point 7 a) de l'ordre du jour provisoire

**Programme de travail et fonctionnement de la Convention:  
mise en œuvre du programme de travail pour 2012-2014**

### **Rapport sur les contributions et les dépenses liées à l'exécution du programme de travail pour 2012-2014**

#### Note du secrétariat<sup>1</sup>

#### *Résumé*

Le présent rapport a été établi conformément à la décision adoptée par la Réunion des Parties à la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement à sa quatrième session, tenue à Chisinau du 29 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2011 (voir ECE/MP.PP/2011/2/Add.1, décision IV/6, annexe I, point X). Il donne un aperçu, au 31 mars 2014, des contributions et des dépenses liées à l'exécution du programme de travail de la Convention pour 2012-2014.

<sup>1</sup> Le présent document est soumis tardivement en raison de l'insuffisance des capacités d'édition et de secrétariat.



## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Généralités .....	1–3	3
II. Contributions.....	4	3
A. Contributions reçues en 2012 et pour 2012 au titre de la Convention et du Protocole, au 31 mars 2014.....		4
B. Contributions reçues en 2013 et pour 2013 au titre de la Convention et du Protocole, au 31 mars 2014.....		7
C. Contributions reçues en 2014 et pour 2014 au titre de la Convention et du Protocole, au 31 mars 2014.....		10
D. Contributions aux projets menés dans le cadre de l’Initiative environnement et sécurité.....		12
E. Contributions en nature .....		12
F. Annonces de contributions (au 31 mars 2014) .....		14
III. Montant estimatif des dépenses associées aux activités menées au titre de la Convention .....	5	15
A. Janvier-décembre 2012.....		15
B. Janvier-décembre 2013.....		17
C. Janvier-décembre 2014.....		19

## I. Généralités

1. Le présent rapport donne un aperçu, au 31 mars 2014, des contributions et des dépenses liées à l'exécution du programme de travail de la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement (Convention d'Aarhus) pour 2012-2014, y compris de la mise en œuvre des activités menées au titre du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants à la Convention (Protocole sur les RRTP). Pour une présentation de fond de l'exécution du programme de travail, on consultera le document paru sous la cote ECE/MP.PP/2014/3. En 2012 et en 2013, le secrétariat a continué de faire preuve d'une grande prudence dans l'affectation des ressources, notamment parce que beaucoup de contributions lui sont parvenues vers la fin de chacune des deux années, surtout en 2012, situation qui a engendré des incertitudes quant à la disponibilité de fonds en quantité suffisante. Il a fait divers efforts dans le but d'encourager les contributions en nature et, partant, de moins faire appel au fonds d'affectation spéciale.

2. Pour assurer la continuité des travaux menés au titre de la Convention, il est primordial de pourvoir au financement à long terme des dépenses de personnel. La prolongation des contrats du personnel financés par le fonds d'affectation spéciale de la Convention d'Aarhus dépend du niveau des contributions reçues. Vu que le dispositif financier actuel repose sur des contributions volontaires sans fournir d'indication quant à leur ordre de grandeur, le niveau des contributions ne cesse de fluctuer, ce qui rend le financement des postes extrabudgétaires aléatoire et imprévisible. Le secrétariat s'est donc vu dans l'obligation d'assurer en priorité la disponibilité des fonds destinés aux dépenses de personnel, qu'il est nécessaire de réserver au moins un an avant de conclure les engagements correspondants. S'il a été en mesure d'allouer suffisamment de fonds aux dépenses de personnel et au financement des activités au cours du premier semestre de 2012, de 2013 et de 2014, c'est uniquement grâce aux économies réalisées à la fin de 2011, 2012 et 2013.

3. Pendant la période 2012-2014 (jusqu'au 31 mars 2014), le secrétariat a pourvu trois postes P-3 pour une durée déterminée<sup>2</sup> et entrepris une procédure de recrutement afin de pourvoir un quatrième poste P-3 pour une durée déterminée<sup>3</sup>. Il a en outre achevé la procédure de recrutement d'un fonctionnaire de la classe P-2 (concours national de recrutement/programme Jeunes administrateurs)<sup>4</sup>. Pour assurer la continuité des travaux et le respect des engagements, le secrétariat a dû régulièrement revoir la répartition des tâches entre les membres de son personnel, qui ont dû effectuer des heures supplémentaires afin que le travail soit fait en temps voulu lorsqu'il existait des priorités concurrentes.

## II. Contributions

4. Les colonnes des tableaux A, B et C ci-après relatives aux «contributions ajustées» ont pour objet de donner une image plus réaliste des ressources effectivement disponibles pour une année donnée. Les contributions des Parties et des signataires sont souvent

---

<sup>2</sup> Un membre du personnel chargé des outils d'information électroniques et du Protocole sur les RRTP, qui avait été recruté en novembre 2012, a quitté le secrétariat au début de mars 2013 et a été remplacé en septembre 2013.

<sup>3</sup> Comme suite au départ en août 2013 d'un fonctionnaire de la classe P-3 engagé pour une durée déterminée. Ce poste pourrait être temporairement pourvu pour une période de courte durée en attendant l'achèvement de la procédure officielle de recrutement en vue d'un engagement de durée déterminée.

<sup>4</sup> Comme suite au départ d'un fonctionnaire de la classe P-2 en juillet 2012.

destinées à être utilisées pour une autre année que celle où elles sont versées ou reçues. Le montant ajusté des contributions pour une année donnée est établi sur la base des contributions effectives versées cette année-là, auxquelles sont soustraits tous montants réservés à une utilisation ultérieure, et ajoutées les contributions reçues avant l'année de référence mais destinées à être utilisées au cours de celle-ci. Lorsque les ressources nécessaires pour une année donnée ne sont pas versées en temps voulu, le secrétariat est contraint d'utiliser les fonds disponibles en fonction des besoins. Les chiffres présentés dans les tableaux ci-après sont arrondis à l'unité près.

## A. Contributions reçues en 2012 et pour 2012 au titre de la Convention et du Protocole, au 31 mars 2014

(En dollars des États-Unis)

<i>Pays donateur</i>	<i>Contribution effective en 2012</i>	<i>Contribution ajustée pour 2012</i>	<i>Observations</i>
Albanie	3 000	3 000	Convention d'Aarhus, pour 2012
	1 000	-	Protocole sur les RRTP, pour 2011
	-	3 000	Protocole sur les RRTP, pour 2012 (contribution reçue en 2013)
Allemagne	60 000	60 000	Convention d'Aarhus, pour 2012
Arménie	300	300	Convention d'Aarhus, pour 2012
Autriche	12 920	12 920	Convention d'Aarhus, pour 2012
	5 103	5 103	Protocole sur les RRTP, pour 2012
Bélarus	290	290	Convention d'Aarhus, pour 2012
Belgique (État fédéral)	28 571	28 571	Convention d'Aarhus, pour 2012
Belgique (Région de Bruxelles-Capitale)	1 175	1 175	Convention d'Aarhus, pour 2012
Belgique (Région flamande)	8 499	8 499	Convention d'Aarhus, pour 2012
Belgique (Région wallonne)	4 310	4 310	Convention d'Aarhus, pour 2012
	6 468	6 468	Protocole sur les RRTP, pour 2012
Bulgarie	8 712	-	Convention d'Aarhus, pour 2013
	-	8 712	Convention d'Aarhus, pour 2012 (contribution reçue en 2011)
	500	500	Protocole sur les RRTP, pour 2012
Chypre	649	-	Convention d'Aarhus (année non précisée)
	200	-	Protocole sur les RRTP (année non précisée)
Croatie	3 000	3 000	Convention d'Aarhus, pour 2012
	3 000	3 000	Protocole sur les RRTP, pour 2012
Danemark			Convention d'Aarhus, pour 2013 et 2014
	43 290	-	(contribution reçue en 2012)
			Protocole sur les RRTP, pour 2013 et 2014
	21 645	-	(contribution reçue en 2012)
			Convention d'Aarhus (montant annualisé de la contribution reçue en 2011 pour 2010-2012; montant total: 67 170 dollars)
	-	22 390	

<i>Pays donateur</i>	<i>Contribution effective en 2012</i>	<i>Contribution ajustée pour 2012</i>	<i>Observations</i>
			Protocole sur les RRTP (montant annualisé de la contribution reçue en 2011 pour 2010-2012; montant total: 33 570 dollars)
	-	11 190	
Estonie	1 299	1 299	Convention d'Aarhus, pour 2012
	519	519	Protocole sur les RRTP, pour 2012
Finlande	6 623	6 623	Convention d'Aarhus, pour 2012
France			Convention d'Aarhus, pour 2012 (dont 20 % au titre de la participation du public aux instances internationales)
	87 131	87 131	
	51 948	51 948	Convention d'Aarhus, pour 2012 (y compris pour la participation du public aux instances internationales)
	38 961	38 961	Protocole sur les RRTP, pour 2012
Géorgie	250	250	Convention d'Aarhus, pour 2012
Grèce			Convention d'Aarhus, pour 2012 (contribution reçue en 2013)
		1 000	
Hongrie	5 000	-	Convention d'Aarhus, pour 2011
	500	-	Protocole sur les RRTP, pour 2011 (premier versement pour 2011 et 2012)
	-	4 981	Convention d'Aarhus, pour 2012 (contribution reçue en 2013)
	-	481	Protocole sur les RRTP, pour 2012 (deuxième versement pour 2011 et 2012; contribution reçue en 2013)
Irlande	6 435	-	Convention d'Aarhus, pour 2013
	-	6 667	Convention d'Aarhus, pour 2012 (contribution reçue en 2011)
	3 886	3 886	Protocole sur les RRTP, pour 2012
Italie	134 048	134 048	Convention d'Aarhus, pour 2012
Kazakhstan	19 975	19 975	Convention d'Aarhus, pour 2012
Kirghizistan	600	600	Convention d'Aarhus, pour 2012
Lettonie	2 574	-	Convention d'Aarhus, pour 2013
	1 287	1 287	Protocole sur les RRTP, pour 2012
	-	2 736	Convention d'Aarhus, pour 2012 (contribution reçue en 2011)
Lituanie	-	200	Convention d'Aarhus et Protocole sur les RRTP, pour 2012 (contribution reçue en 2013)
Norvège	35 270	35 270	Convention d'Aarhus, pour 2012
	19 985	19 985	Convention d'Aarhus, pour 2012
	65 560	-	Convention d'Aarhus et Protocole sur les RRTP, pour 2013 (contribution reçue en 2012)
	-	62 222	Convention d'Aarhus et Protocole sur les RRTP, pour 2012 (contribution reçue en 2011)
	17 635	17 635	Protocole sur les RRTP, pour 2012
	19 985	19 985	Protocole sur les RRTP, pour 2012

<i>Pays donateur</i>	<i>Contribution effective en 2012</i>	<i>Contribution ajustée pour 2012</i>	<i>Observations</i>
Pays-Bas	24 845	24 845	Convention d' Aarhus, pour 2012
	24 845	24 845	Protocole sur les RRTP, pour 2012
Pologne	6 435	6 435	Convention d' Aarhus, pour 2012
République de Moldova	-	1 294	Convention d' Aarhus, pour 2012 (contribution reçue en 2013)
République tchèque	15 000	-	Convention d' Aarhus, pour 2013
	10 000	-	Protocole sur les RRTP, pour 2013
	10 000	10 000	Protocole sur les RRTP, pour 2012
	-	15 000	Convention d' Aarhus, pour 2012 (contribution reçue en 2011)
Roumanie	-	1 333	Convention d' Aarhus, pour 2012 (contribution reçue en 2013)
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	47 544	47 544	Convention d' Aarhus et Protocole sur les RRTP, pour 2012
Serbie	-	500	Convention d' Aarhus, pour 2012 (contribution reçue en 2013)
Slovaquie	987	987	Convention d' Aarhus, pour 2012
	649	649	Protocole sur les RRTP, pour 2012
Slovénie	-	654	Protocole sur les RRTP, pour 2012 (contribution reçue en 2013)
Suède	20 000	20 000	Convention d' Aarhus, pour 2012
	3 975	3 975	Convention d' Aarhus, pour 2012 (promotion du mécanisme d'examen du respect des dispositions de la Convention à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Conférence Rio+20))
	3 975	3 975	Convention d' Aarhus, pour 2012
	5 000	5 000	Protocole sur les RRTP, pour 2012
Suisse	75 594	75 594	Protocole sur les RRTP, pour 2012 (dont 53 996 dollars pour les activités de renforcement des capacités des pays en transition)
Tadjikistan	200	200	Convention d' Aarhus, pour 2012
Turkménistan	-	350	Convention d' Aarhus, pour 2012 (contribution reçue en 2013)
Ukraine	3 896	3 896	Convention d' Aarhus, pour 2012
Union européenne	128 700	128 700	Convention d' Aarhus, pour 2012
	13 646	13 646	Protocole sur les RRTP, pour 2012
<b>Total</b>	<b>1 127 394</b>	<b>1 089 539</b>	
Dont: montant expressément affecté au Protocole sur les RRTP	260 872	242 403	

## B. Contributions reçues en 2013 et pour 2013 au titre de la Convention et du Protocole, au 31 mars 2014

(En dollars des États-Unis)

<i>Pays donateur</i>	<i>Contribution effective en 2013</i>	<i>Contribution ajustée pour 2013</i>	<i>Observations</i>
Albanie	3 000	-	Protocole sur les RRTP, pour 2012 (contribution reçue en 2013)
	-	3 000	Convention d'Aarhus, pour 2013 (contribution reçue en 2014)
	-	2 994	Convention d'Aarhus, pour 2013 (contribution reçue en 2014)
Allemagne	60 000	60 000	Convention d'Aarhus, pour 2013
Arménie	300	300	Convention d'Aarhus, pour 2013
Autriche	13 263	13 263	Convention d'Aarhus, pour 2013
	4 979	4 979	Protocole sur les RRTP, pour 2013
	1 340	1 340	Contribution supplémentaire au titre du Protocole sur les RRTP, pour 2013
Bélarus	300	300	Convention d'Aarhus, pour 2013
Belgique (État fédéral)	28 683	28 683	Convention d'Aarhus, pour 2013
Belgique (Région de Bruxelles-Capitale)	1 232	1 232	Convention d'Aarhus, pour 2013
Belgique (Région flamande)	8 499	8 499	Convention d'Aarhus, pour 2013
Belgique (Région wallonne)	4 425	4 425	Convention d'Aarhus, pour 2013
	6 806	6 806	Protocole sur les RRTP, pour 2013
Bosnie-Herzégovine	1 359	1 359	Convention d'Aarhus et Protocole sur les RRTP, pour 2013
Bulgarie	-	8 712	Convention d'Aarhus, pour 2013 (contribution reçue en 2012)
	8 712	-	Convention d'Aarhus, pour 2014 (contribution reçue en 2013)
	500	500	Protocole sur les RRTP, pour 2013
Chypre	503	-	Protocole sur les RRTP, année non précisée
Croatie	3 000	3 000	Convention d'Aarhus, pour 2013
	3 000	3 000	Protocole sur les RRTP, pour 2013
Danemark	-	21 645	Convention d'Aarhus (montant annualisé de la contribution reçue en 2012 pour 2013 et 2014; montant total: 43 290 dollars)
	-	10 823	Protocole sur les RRTP (montant annualisé de la contribution reçue en 2012 pour 2013 et 2014; montant total: 21 645 dollars)

<i>Pays donateur</i>	<i>Contribution effective en 2013</i>	<i>Contribution ajustée pour 2013</i>	<i>Observations</i>
Estonie	1 277	1 277	Convention d' Aarhus, pour 2013
	543	543	Protocole sur les RRTP, pour 2013
Finlande	6 784	6 784	Convention d' Aarhus, pour 2013
France	83 014	83 014	Convention d' Aarhus, pour 2013
	40 761	40 761	Contribution supplémentaire pour la Convention d' Aarhus, pour 2013
	40 761	40 761	Protocole sur les RRTP, pour 2013
Géorgie	250	250	Convention d' Aarhus, pour 2013
Grèce	1 000	-	Convention d' Aarhus, pour 2011 (contribution reçue en 2013)
	1 000	-	Convention d' Aarhus, pour 2012 (contribution reçue en 2013)
	1 000	1 000	Convention d' Aarhus, pour 2013
Hongrie	4 981	-	Convention d' Aarhus, pour 2012 (contribution reçue en 2013)
	481	-	Protocole sur les RRTP, pour 2012 (deuxième versement pour 2011 et 2012; contribution reçue en 2013)
	4 981	4 981	Convention d' Aarhus, pour 2013
	481	481	Protocole sur les RRTP, pour 2013
Irlande	-	6 435	Convention d' Aarhus, pour 2013 (contribution reçue en 2012)
	6 623	-	Convention d' Aarhus, pour 2014 (contribution reçue en 2013)
	4 071	4 071	Protocole sur les RRTP, pour 2013
	4 071	-	Protocole sur les RRTP, pour 2014 (contribution reçue en 2013)
Italie	127 714	127 714	Convention d' Aarhus, pour 2013
Kazakhstan	19 975	19 975	Convention d' Aarhus, pour 2013
Lettonie	-	2 574	Convention d' Aarhus, pour 2013 (contribution reçue en 2012)
	2 714	-	Convention d' Aarhus, pour 2014 (contribution reçue en 2013)
	1 357	1 357	Protocole sur les RRTP, pour 2013
Lituanie	200	-	Convention d' Aarhus et Protocole sur les RRTP, pour 2012 (contribution reçue en 2013)
	1 000	1 000	Convention d' Aarhus et Protocole sur les RRTP, pour 2013
Malte	1 000	-	Convention d' Aarhus, pour 2014 (contribution reçue en 2013)
Norvège	19 985	19 985	Convention d' Aarhus, pour 2013
	32 066	32 066	Contribution supplémentaire au titre de la Convention d' Aarhus, pour 2013



<i>Pays donateur</i>	<i>Contribution effective en 2013</i>	<i>Contribution ajustée pour 2013</i>	<i>Observations</i>
	-	65 560	Convention d'Aarhus et Protocole sur les RRTP, pour 2013 (contribution reçue en 2012)
	60 810	-	Convention d'Aarhus et Protocole sur les RRTP, pour 2014 (contribution reçue en 2013)
	19 985	19 985	Protocole sur les RRTP, pour 2013
	24 049	24 049	Contribution supplémentaire au titre du Protocole sur les RRTP, pour 2013
Pays-Bas	26 525	26 525	Convention d'Aarhus, pour 2013
	26 076	26 076	Protocole sur les RRTP, pour 2013
Pologne	6 631	6 631	Convention d'Aarhus, pour 2013
	6 793	-	Convention d'Aarhus, pour 2014 (contribution reçue en 2013)
République de Moldova	1 294	-	Convention d'Aarhus, pour 2012 (contribution reçue en 2013)
	1 294	1 294	Convention d'Aarhus, pour 2013
	250	250	Protocole sur les RRTP, pour 2013
	250	-	Protocole sur les RRTP, pour 2014 (contribution reçue en 2013)
République tchèque	-	15 000	Convention d'Aarhus, pour 2013 (contribution reçue en 2012)
	-	10 000	Protocole sur les RRTP, pour 2013 (contribution reçue en 2012)
	15 000	-	Convention d'Aarhus, pour 2014 (contribution reçue en 2013)
	10 000	-	Protocole sur les RRTP, pour 2014 (contribution reçue en 2013)
Roumanie	1 333	-	Convention d'Aarhus, pour 2012 (contribution reçue en 2013)
	1 333	1 333	Convention d'Aarhus, pour 2013
	1 333	-	Convention d'Aarhus, pour 2014 (contribution reçue en 2013)
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	45 317	45 317	Convention d'Aarhus et Protocole sur les RRTP, pour 2013
	46 512	-	Convention d'Aarhus et Protocole sur les RRTP, pour 2014 (contribution reçue en 2013)
Serbie	500	-	Convention d'Aarhus, pour 2012 (contribution reçue en 2013)
	1 000	1 000	Convention d'Aarhus, pour 2013
Slovaquie	1 031	1 031	Convention d'Aarhus, pour 2013
	678	678	Protocole sur les RRTP, pour 2013
Slovénie	654	-	Protocole sur les RRTP, pour 2012 (contribution reçue en 2013)
	654	654	Protocole sur les RRTP, pour 2013

<i>Pays donateur</i>	<i>Contribution effective en 2013</i>	<i>Contribution ajustée pour 2013</i>	<i>Observations</i>
Suède	20 000	20 000	Convention d'Aarhus, pour 2013
	5 000	5 000	Protocole sur les RRTP, pour 2013
Suisse			Protocole sur les RRTP, pour 2013 (dont 53 763 dollars pour les activités de renforcement des capacités des pays en transition)
	75 269	75 269	
Tadjikistan	200	200	Convention d'Aarhus, pour 2013
Turkménistan			Convention d'Aarhus, pour 2010 (contribution reçue en 2013)
	350	-	
			Convention d'Aarhus, pour 2011 (contribution reçue en 2013)
	350	-	
			Convention d'Aarhus, pour 2012 (contribution reçue en 2013)
	350	-	
Union européenne	129 366	129 366	Convention d'Aarhus, pour 2013
	13 793	13 793	Protocole sur les RRTP, pour 2013
<b>Total</b>	<b>1 101 971</b>	<b>1 068 900</b>	
Dont: montant expressément affecté au Protocole sur les RRTP	248 551	253 409	

### C. Contributions reçues en 2014 et pour 2014 au titre de la Convention et du Protocole, au 31 mars 2014

(En dollars des États-Unis)

<i>Pays donateur</i>	<i>Contribution effective en 2014</i>	<i>Contribution ajustée pour 2014</i>	<i>Observations</i>
Albanie			Convention d'Aarhus, pour 2013 (contribution reçue en 2014)
	3 000	-	
			Convention d'Aarhus, pour 2013 (contribution reçue en 2014)
	2 994	-	
Allemagne	60 000	60 000	Convention d'Aarhus, pour 2014
Autriche	13 758	13 758	Convention d'Aarhus, pour 2014
Bulgarie			Convention d'Aarhus, pour 2014 (contribution reçue en 2013)
	-	8 712	
Croatie	3 000	3 000	Convention d'Aarhus, pour 2014
	3 000	3 000	Protocole sur les RRTP, pour 2014
Danemark			Convention d'Aarhus (montant annualisé de la contribution reçue en 2012 pour 2013 et 2014; montant total: 43 290 dollars)
	-	21 645	
			Protocole sur les RRTP (montant annualisé de la contribution reçue en 2012 pour 2013 et 2014; montant total: 21 645 dollars)
	-	10 823	
Finlande	6 840	6 840	Convention d'Aarhus, pour 2014

<i>Pays donateur</i>	<i>Contribution effective en 2014</i>	<i>Contribution ajustée pour 2014</i>	<i>Observations</i>
Irlande	-	6 623	Convention d'Aarhus, pour 2014 (contribution reçue en 2013)
	-	4 071	Protocole sur les RRTP, pour 2014 (contribution reçue en 2013)
Italie	135 685	135 685	Convention d'Aarhus, pour 2014
Lettonie	-	2 714	Convention d'Aarhus, pour 2014 (contribution reçue en 2013)
Malte	-	1 000	Convention d'Aarhus, pour 2014 (contribution reçue en 2013)
Norvège	20 000	20 000	Convention d'Aarhus, pour 2014
	-	60 810	Convention d'Aarhus et Protocole sur les RRTP, pour 2014 (contribution reçue en 2013)
	20 000	20 000	Protocole sur les RRTP, pour 2014
Pologne	-	6 793	Convention d'Aarhus, pour 2014 (contribution reçue en 2013)
République de Moldova	-	250	Protocole sur les RRTP, pour 2014 (contribution reçue en 2013)
République tchèque	-	15 000	Convention d'Aarhus, pour 2014 (contribution reçue en 2013)
	-	10 000	Protocole sur les RRTP, pour 2014 (contribution reçue en 2013)
Roumanie	-	1 333	Convention d'Aarhus, pour 2014 (contribution reçue en 2013)
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	-	46 512	Convention d'Aarhus et Protocole sur les RRTP, pour 2014 (contribution reçue en 2013)
Suisse	78 652	78 652	Protocole sur les RRTP, pour 2014 (dont 56 180 pour le renforcement des capacités des pays en transition)
Union européenne	136 799	136 799	Convention d'Aarhus, pour 2014
<b>Total</b>	<b>483 728</b>	<b>674 020</b>	
Dont: montant expressément affecté au Protocole sur les RRTP	104 646	126 796	

*Note:* Aucune contribution financière, contribution en nature ou annonce de contribution n'a été reçue des Parties ci-après à la Convention pour 2012, 2013 et 2014: Azerbaïdjan, Espagne, ex-République yougoslave de Macédoine, Islande, Luxembourg, Monténégro, Portugal et Slovénie. Aucune contribution financière, contribution en nature ou annonce de contribution n'a été reçue des Parties ci-après au Protocole pour 2012, 2013 et 2014: Allemagne, Israël, Luxembourg, Pologne, Portugal, Roumanie et Serbie.

## D. Contributions aux projets menés dans le cadre de l'Initiative environnement et sécurité<sup>5</sup>

(En dollars des États-Unis)

<i>Projet</i>	<i>Total des contributions reçues</i>
Renforcer la mise en œuvre de la Convention d'Aarhus et promouvoir son Protocole sur les RRTP au Bélarus	32 254
Renforcer l'accès à la justice en matière d'environnement en Europe du Sud-Est	8 216

## E. Contributions en nature

5. Les contributions en nature ci-après ont été apportées en 2012-2014:

a) Hébergement, en 2012 et 2013, du Mécanisme d'échange d'informations d'Aarhus pour la démocratie environnementale et du portail PRTR.net par le Centre de la base de données sur les ressources mondiales d'Arendal (Norvège) (GRID-Arendal);

b) Appui fourni par le Comité économique et social européen (CESE) pour permettre au personnel du secrétariat de se rendre à l'audition du CESE sur le Traité de Lisbonne (Bruxelles, 17 avril 2012);

c) Soutien apporté par les Gouvernements italien, mongol, néerlandais, norvégien et polonais, ainsi que le Bureau du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Mongolie, à la mission menée par la Commission économique pour l'Europe (CEE) en Mongolie pour y promouvoir la Convention d'Aarhus (25 et 26 avril 2012);

d) Aide apportée par l'ECO-Forum européen pour permettre au personnel du secrétariat de se rendre au colloque consacré au thème: «L'efficacité du mécanisme d'examen du respect des dispositions de la Convention d'Aarhus: questions se rapportant à la Conférence Rio+20 et à d'autres accords multilatéraux sur l'environnement» (Vienne, 14 et 15 mai 2012);

e) Organisation d'une réunion sous-régionale pour les pays d'Asie centrale à Almaty (Kazakhstan), les 22 et 23 mai 2012, et voyage de plusieurs représentants à l'occasion de réunions organisées au titre de la Convention d'Aarhus: appui de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE);

f) Frais de participation (rémunération, voyage et coûts annexes, selon que de besoin) des présidents de l'Équipe spéciale de l'accès à la justice et de l'Équipe spéciale de la participation du public au processus décisionnel, ainsi que du Président de la table ronde sur l'accès à l'information, la participation du public et l'accès à la justice en ce qui concerne les organismes vivants modifiés et les organismes génétiquement modifiés: contributions des Gouvernements suédois, irlandais et autrichien, respectivement;

g) Appui fourni par le CESE pour permettre au personnel du secrétariat de se rendre à la réunion de la Section Transports, énergie, infrastructures et société de l'information du CESE (Bruxelles, 25 juin 2012);

<sup>5</sup> Contributions destinées à un appui consultatif de fond aux activités menées dans le cadre des projets (rémunération et frais de voyage du personnel dans le domaine d'activité II (Activités de renforcement des capacités) du programme de travail pour 2012-2014).

- h) Appui fourni par le CESE pour permettre au personnel du secrétariat de se rendre à la 128<sup>e</sup> réunion de la Section Agriculture, développement rural et environnement du CESE (Bruxelles, 27 septembre 2012);
- i) Appui fourni au secrétariat pour permettre à son personnel de se rendre à la première réunion des centres de liaison des 10 pays signataires de la Déclaration concernant l'application du principe 10 de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement (Santiago, 6 et 7 novembre 2012) et à la réunion de suivi avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et le Gouvernement chilien (Santiago, 8 novembre 2012): contribution de la CEPALC;
- j) Appui fourni par l'OSCE pour permettre au personnel du secrétariat de se rendre au stage de formation organisé par l'OSCE sur le thème «Strengthening Green Diplomacy – A Step Towards Enhancing Environmental Security» (Belgrade, 29 et 30 novembre 2012);
- k) Appui fourni par le CESE pour permettre au personnel du secrétariat de se rendre à la table ronde européenne de la Convention d'Aarhus et de l'Initiative nucléaire (Bruxelles, 4 et 5 décembre 2012);
- l) Promotion par le Gouvernement espagnol du Protocole sur les RRTP dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes;
- m) Direction générale de l'énergie et des transports de la Commission européenne: aide apportée pour le voyage de 11 représentants de la société civile à l'occasion de la réunion conjointe sur la participation du public au processus décisionnel dans le domaine nucléaire (Luxembourg, 12 et 13 mars 2013), fourniture de locaux pour la réunion et de services d'interprétation et de restauration;
- n) Transport des participants jusqu'au lieu de la réunion conjointe sur la participation du public au processus décisionnel dans le domaine nucléaire et fourniture d'une partie des services de restauration (Luxembourg, 12 et 13 mars 2013), par l'Association nationale des comités et commissions locales d'information (ANCCLI);
- o) Aide à l'organisation de l'atelier sous-régional concernant le Protocole sur les RRTP en Europe du Sud-Est intitulé «Conquérir le droit à un environnement sain» (Sarajevo, 28 et 29 mai 2013): contribution de la Mission de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine;
- p) Appui fourni par l'OSCE pour permettre à 22 experts de se rendre à l'atelier sous-régional «Conquérir le droit à un environnement sain»;
- q) Appui fourni par le Programme des Nations Unies pour l'environnement pour permettre au personnel du secrétariat de se rendre à l'atelier régional concernant l'application du principe 10 de la Déclaration de Rio dans la région des Caraïbes (Trinité-et-Tobago, septembre 2013);
- r) Appui fourni par l'OSCE pour permettre au personnel du secrétariat de se rendre à la réunion annuelle des centres Aarhus, intitulée «Aarhus Centres: a decade of partnership in implementing the Aarhus Convention» (Vienne, 3-5 juillet 2013) et à la réunion du Comité économique et environnemental de l'OSCE (Vienne, 9 octobre 2013);
- s) Appui fourni par l'OSCE pour permettre à 10 participants des centres Aarhus et représentants de gouvernement de se rendre à la réunion des équipes spéciales et du Groupe de travail des Parties à la Convention d'Aarhus et au Protocole sur les RRTP en 2013;
- t) Gouvernement néerlandais: appui pour l'organisation de la cinquième session de la Réunion des parties à la Convention d'Aarhus, de la deuxième session de la Réunion des parties au Protocole sur les RRTP et des réunions préparatoires s'y rapportant (Maastricht (Pays-Bas), 29 juin-4 juillet 2014).

**F. Annonces de contributions (au 31 mars 2014)**

(Dans la monnaie d'origine)

<i>Pays donateur</i>	<i>Monnaie d'origine</i>	<i>Montant</i>	<i>Observations</i>
Bosnie-Herzégovine	Euros	1 000	Convention d'Aarhus et Protocole sur les RRTP, pour 2014
ex-République yougoslave de Macédoine	Dollars É.-U.	200	Protocole sur les RRTP, pour 2012
	Dollars É.-U.	200	Protocole sur les RRTP, pour 2013
Finlande	Euros	5 000	Contribution supplémentaire au titre de la Convention d'Aarhus et du Protocole sur les RRTP, pour 2014, à l'appui de la participation d'experts de pays en transition à la cinquième session de la Réunion des Parties à la Convention et à la deuxième session de la Réunion des Parties au Protocole
Grèce	Dollars É.-U.	1 000	Convention d'Aarhus, pour 2014
Hongrie	Dollars É.-U.	5 000	Convention d'Aarhus, pour 2014
	Dollars É.-U.	500	Protocole sur les RRTP, pour 2014
Lituanie	Dollars É.-U.	1 000	Convention d'Aarhus et Protocole sur les RRTP, pour 2014
Malte	Dollars É.-U.	1 000	Convention d'Aarhus, pour 2011
	Dollars É.-U.	1 000	Convention d'Aarhus, pour 2012
	Dollars É.-U.	1 000	Convention d'Aarhus, pour 2013
République de Moldova	Euros	1 000	Convention d'Aarhus, pour 2014
Suède	Dollars É.-U.	20 000	Convention d'Aarhus, pour 2014
	Dollars É.-U.	5 000	Protocole sur les RRTP, pour 2014

### III. Montant estimatif des dépenses associées aux activités menées au titre de la Convention<sup>6</sup>

#### A. Janvier-décembre 2012

(En dollars des États-Unis)

<i>Activités du programme de travail pour 2012-2014</i>	<i>Objet de dépense</i>	<i>Total</i>
1. Mécanisme d'examen du respect des dispositions	Personnel	146 597 <sup>a</sup>
	Consultants	4 404
	Frais de voyage et indemnité journalière de subsistance (experts et participants)	89 139
	<b>Total partiel</b>	<b>240 140</b>
2. Activités de renforcement des capacités	Personnel	39 495 <sup>b</sup>
<b>Total partiel</b>		<b>39 495</b>
3. Sensibilisation et promotion de la Convention, y compris par le biais de la stratégie de communication et de la promotion des principes de la Convention dans les instances internationales	Personnel	<b>56 318<sup>c</sup></b>
	Consultants	5 560
	Frais de voyage et indemnité journalière de subsistance (experts et participants)	6 197
	Frais de voyage et indemnité journalière de subsistance (personnel)	3 145
<b>Total partiel</b>		<b>71 220</b>
4. Accès à l'information	Personnel	116 048 <sup>d</sup>
<b>Total partiel</b>		<b>116 048</b>
5. Participation du public	Personnel	72 880 <sup>e</sup>
	Consultants	10 000
	Frais de voyage et indemnité journalière de subsistance (experts et participants)	32 318
	Frais de voyage et indemnité journalière de subsistance (personnel)	1 138
<b>Total partiel</b>		<b>116 337</b>
6. Accès à la justice	Personnel	62 061 <sup>f</sup>
	Consultants	8 000
	Frais de voyage et indemnité journalière de subsistance (experts et participants)	32 025

<sup>6</sup> Les coûts estimés et prévus présentés dans les sections A, B et C ci-après se limitent aux coûts qui devraient être couverts par les contributions volontaires versées conformément aux dispositions financières de la Convention et du Protocole par le biais du fonds d'affectation spéciale. Ils ne comprennent pas les coûts qui doivent être imputés au budget ordinaire de l'ONU. Outre le personnel pris en compte dans le tableau, les salaires et émoluments d'un agent des Services généraux sont couverts par le prélèvement de 13 % opéré au titre des dépenses d'appui au programme sur les fonds d'affectation spéciale de la Division de l'environnement de la CEE. Les chiffres peuvent évoluer en fonction du règlement administratif de l'ONU. Les dépenses indiquées sont celles qui se rapportent à l'exécution du programme de travail pour 2012-2014 au titre de la Convention d'Aarhus. Le montant des dépenses liées au Protocole sur les RRTP est communiqué aux organes du Protocole (ECE/MP.PRTR/2014/6).

<i>Activités du programme de travail pour 2012-2014</i>	<i>Objet de dépense</i>	<i>Total</i>
	Frais de voyage et indemnité journalière de subsistance (personnel)	2 607
<b>Total partiel</b>		<b>104 692</b>
7. Organismes génétiquement modifiés (OGM)	Personnel	7 601 <sup>g</sup>
<b>Total partiel</b>		<b>7 601</b>
8. Promotion des Lignes directrices d'Almaty et d'autres formes d'interaction avec les organismes et processus internationaux concernés <sup>h</sup>	Consultants Frais de voyage et indemnité journalière de subsistance <sup>i</sup> (experts et participants)	5 545 3 426
<b>Total partiel</b>		<b>8 971</b>
9. Évaluation en profondeur <sup>j</sup>		-
<b>Total partiel</b>		-
10. Coordination et supervision des activités entre les sessions	Personnel Consultants Frais de voyage et indemnité journalière de subsistance (experts et participants)	78 387 <sup>k</sup> 15 088 29 745
<b>Total partiel</b>		<b>123 220</b>
13. Domaines de soutien horizontal	Formation du personnel	1 292
<b>Total partiel</b>		<b>1 292</b>
<b>Total<sup>f</sup></b>		<b>829 016</b>
Dépenses d'appui au programme (13 %)		107 772
<b>Total général</b>		<b>936 788</b>

*Note:* Les totaux des notes *a* à *g* et *k* ci-dessous correspondent au pourcentage estimé de temps de travail global de tous les administrateurs dont les services sont financés par des fonds extrabudgétaires. Une ventilation par fonctionnaire est ensuite donnée entre parenthèses.

<sup>a</sup> Total de 90 % d'un fonctionnaire P-3 (70 % d'un P-3 (dépenses de personnel janvier-décembre 2012); 10 % d'un P-3 (dépenses de personnel janvier-décembre 2012); 10 % d'un P-3 (dépenses de personnel janvier-juillet 2012 et septembre-décembre 2012)).

<sup>b</sup> Total de 25 % d'un fonctionnaire P-3 (15 % d'un P-3 (dépenses de personnel janvier-juillet 2012 et septembre-décembre 2012); 10 % d'un P-3 (dépenses de personnel janvier-décembre 2012)).

<sup>c</sup> Total de 35 % d'un fonctionnaire P-3 (25 % d'un P-3 (dépenses de personnel janvier-juillet 2012 et septembre-décembre 2012); 5 % d'un P-3 (dépenses de personnel janvier-décembre 2012); 5 % d'un P-3 (dépenses de personnel janvier-décembre 2012)).

<sup>d</sup> Total de 50 % d'un fonctionnaire P-3 et de 40 % d'un fonctionnaire P-2 (10 % d'un P-3 (dépenses de personnel janvier-décembre 2012); 40 % d'un P-3 (janvier-partie de juillet et partie de novembre-décembre 2012); 40 % d'un P-2 (dépenses de personnel partie de juillet-octobre 2012)).

<sup>e</sup> Total de 45 % d'un fonctionnaire P-3 (45 % d'un P-3 (dépenses de personnel janvier-juillet 2012; et septembre-décembre 2012)).

<sup>f</sup> Total de 40 % d'un fonctionnaire P-3 (30 % d'un P-3 (dépenses de personnel janvier-décembre 2012); 10 % d'un P-3 (dépenses de personnel janvier-décembre 2012)).

<sup>g</sup> Total de 5 % d'un fonctionnaire P-3 (5 % d'un P-3 (dépenses de personnel janvier-décembre 2012)).

<sup>h</sup> Le temps de travail consacré par le personnel à cette activité est indiqué sous l'activité 3.

<sup>i</sup> Les frais de voyage des experts/participants pour assister à une réunion thématique sur la promotion de l'application des principes de la Convention dans les instances internationales sont indiqués sous l'activité 10.

<sup>j</sup> Les dépenses de sous-traitance pour la préparation de l'évaluation approfondie du fonctionnement et de la mise en œuvre actuels de la Convention et pour l'évaluation du barème provisoire de contributions sont indiquées sous l'activité 10.

<sup>k</sup> Total de 50 % d'un fonctionnaire P-3 (30 % d'un P-3 (dépenses de personnel janvier-décembre 2012); 15 % d'un P-3 (dépenses de personnel janvier-décembre 2012); 5 % d'un P-3 (dépenses de personnel janvier-juillet 2012 et septembre-décembre 2012)).



<sup>l</sup> Il n'y a pas de montant indiqué pour les activités 11 et 12 car aucune dépense n'a été engagée au cours de la période considérée.

## B. Janvier-décembre 2013

(En dollars des États-Unis)

<i>Activités du programme de travail pour 2012-2014</i>	<i>Objet de dépense</i>	<i>Total</i>
1. Mécanisme d'examen du respect des dispositions	Personnel	142 261 <sup>a</sup>
	Consultants	6 999
	Frais de voyage et indemnité journalière de subsistance (experts et participants)	88 646
<b>Total partiel</b>		<b>237 906</b>
2. Activités de renforcement des capacités	Personnel	41 330 <sup>b</sup>
	Frais de voyage et indemnité journalière de subsistance (personnel)	459
<b>Total partiel</b>		<b>41 789</b>
3. Sensibilisation et promotion de la Convention, y compris par le biais de la stratégie de communication et de la promotion des principes de la Convention dans les instances internationales	Personnel	26 660 <sup>c</sup>
	Consultants	20 387 <sup>d</sup>
	Frais de voyage et indemnité journalière de subsistance (personnel)	462
<b>Total partiel</b>		<b>47 509</b>
4. Accès à l'information	Personnel	55 340 <sup>l</sup>
	Consultants	1 985
	Frais de voyage et indemnité journalière de subsistance (experts et participants)	41 226
<b>Total partiel</b>		<b>98 551</b>
5. Participation du public	Personnel	54 873 <sup>f</sup>
	Frais de voyage et indemnité journalière de subsistance (experts et participants)	9 959
	Frais de voyage et indemnité journalière de subsistance (personnel)	1 453
<b>Total partiel</b>		<b>66 284</b>
6. Accès à la justice	Personnel	59 114 <sup>g</sup>
	Consultants	8 756
	Frais de voyage et indemnité journalière de subsistance (experts et participants)	23 901
<b>Total partiel</b>		<b>91 771</b>
7. Organismes génétiquement modifiés (OGM)	Personnel	33 974 <sup>h</sup>
	Frais de voyage et indemnité journalière de subsistance (experts et participants)	16 879
<b>Total partiel</b>		<b>50 853</b>

<i>Activités du programme de travail pour 2012-2014</i>	<i>Objet de dépense</i>	<i>Total</i>
8. Promotion des Lignes directrices d'Almaty et d'autres formes d'interaction avec les organismes et processus internationaux concernés	Personnel	15 577 <sup>i</sup>
<b>Total partiel</b>		<b>15 577</b>
10. Coordination et supervision des activités entre les sessions, y compris préparation ciblée de la cinquième session ordinaire de la Réunion des Parties	Personnel	53 874 <sup>j</sup>
	Frais de voyage et indemnité journalière de subsistance (experts et participants)	27 387
	Frais de voyage et indemnité journalière de subsistance (personnel)	1 814
<b>Total partiel</b>		<b>83 075</b>
13. Domaines de soutien horizontal	Formation du personnel	212
<b>Total partiel</b>		<b>212</b>
<b>Total<sup>k</sup></b>		<b>733 527</b>
Dépenses d'appui au programme (13 %)		95 359
<b>Total général</b>		<b>828 886</b>

*Note:* Les totaux des notes *a* à *i* ci-dessous correspondent au pourcentage estimé de temps de travail global de tous les administrateurs dont les services sont financés par des fonds extrabudgétaires. Une ventilation par fonctionnaire est ensuite donnée entre parenthèses.

<sup>a</sup> Total de 90 % d'un fonctionnaire P-3 pour janvier-août 2013 (70 % d'un P-3; 10 % d'un P-3 et 10 % d'un P-3) et total de 80 % d'un fonctionnaire P-3 pour septembre-décembre 2013 (70 % d'un P-3 et 10 % d'un P-3).

<sup>b</sup> Total de 25 % d'un fonctionnaire P-3 pour janvier-août 2013 (15 % d'un P-3 et 10 % d'un P-3); 20 % d'un fonctionnaire P-3 pour septembre-décembre 2013 (10 % d'un P-3 et 10 % d'un P-3) et 10 % d'un fonctionnaire P-2 pour septembre-décembre 2013.

<sup>c</sup> Total de 20 % d'un fonctionnaire P-3 pour janvier-août 2013 (5 % d'un P-3; 10 % d'un P-3 et 5 % d'un P-3) et total de 10 % d'un fonctionnaire P-3 pour septembre-décembre 2013 (5 % d'un P-3 et 5 % d'un P-3).

<sup>d</sup> Y compris la traduction du Guide d'application en russe, ainsi que l'élaboration du texte d'une brochure promotionnelle (guide d'application simplifié).

<sup>e</sup> Total de 20 % d'un fonctionnaire P-3 pour janvier-partie de mars 2013; 20 % d'un fonctionnaire P-3 pour janvier-août 2013; de 20 % d'un fonctionnaire P-2 pour mars-août 2013; et total de 30 % d'un fonctionnaire P-3 pour septembre-décembre 2013 (20 % d'un P-3 et 10 % d'un P-3) et 10 % d'un fonctionnaire P-2 pour septembre-décembre 2013.

<sup>f</sup> Total de 45 % d'un fonctionnaire P-3 pour janvier-août 2013 et 15 % d'un fonctionnaire P-3 pour septembre-décembre 2013.

<sup>g</sup> Total de 40 % d'un fonctionnaire P-3 pour janvier-août 2013 (30 % d'un P-3 et 10 % d'un P-3) et 30 % d'un fonctionnaire P-3 pour septembre-décembre 2013.

<sup>h</sup> Total de 5 % d'un fonctionnaire P-3 pour janvier-décembre 2013; 60 % d'un fonctionnaire P-2 pour septembre-décembre 2013.

<sup>i</sup> Total de 15 % d'un fonctionnaire P-3 pour janvier-août 2013. Les frais de voyage des experts/participants pour assister à une réunion thématique sur la promotion de l'application des principes de la Convention dans les instances internationales sont indiqués sous l'activité 10.

<sup>j</sup> Total de 40 % d'un fonctionnaire P-3 pour janvier-août 2013 (20 % d'un P-3, 15 % d'un P-3 et 5 % d'un P-3) et total de 20 % d'un fonctionnaire P-3 pour septembre-décembre 2013.

<sup>k</sup> Il n'y a pas de montant indiqué pour les activités 9 et 12 car aucune dépense n'a été engagée en 2013. Les dépenses pour l'activité 11 sont indiquées sous l'activité 10.

## C. Janvier-décembre 2014

(En dollars des États-Unis)

<i>Domaine d'activité</i>	<i>Objet de dépense</i>	<i>Total</i>
1. Mécanisme d'examen du respect des dispositions	Personnel	135 000 <sup>a</sup>
	Consultants	8 400
	Frais de voyage et indemnité journalière de subsistance (experts et participants)	87 000
<b>Total partiel</b>		<b>230 400</b>
2. Activités de renforcement des capacités	Personnel	27 000 <sup>b</sup>
	Frais de voyage et indemnité journalière de subsistance (personnel)	5 000
<b>Total partiel</b>		<b>32 000</b>
3. Sensibilisation et promotion de la Convention, y compris par le biais de la stratégie de communication et de la promotion des principes de la Convention dans les instances internationales	Personnel	18 000 <sup>c</sup>
	Consultants	10 000
	Frais de voyage et indemnité journalière de subsistance (personnel)	5 000
<b>Total partiel</b>		<b>33 000</b>
4. Accès à l'information	Personnel	54 000 <sup>d</sup>
	Consultants	30 000
	Frais de voyage et indemnité journalière de subsistance (experts et participants)	35 000
<b>Total partiel</b>		<b>119 000</b>
5. Participation du public	Personnel	81 000 <sup>e</sup>
	Frais de voyage et indemnité journalière de subsistance (experts et participants)	34 000
<b>Total partiel</b>		<b>115 000</b>
6. Accès à la justice	Personnel	45 000 <sup>f</sup>
	Consultants	9 000
	Frais de voyage et indemnité journalière de subsistance (experts et participants)	35 000
<b>Total partiel</b>		<b>89 000</b>
7. Organismes génétiquement modifiés (OGM)	Personnel	18 000 <sup>g</sup>
<b>Total partiel</b>		<b>18 000</b>
8. Promotion des Lignes directrices d'Almaty et d'autres formes d'interaction avec les organismes et processus internationaux concernés	Personnel	36 000 <sup>h</sup>
	Consultants	5 000
	Frais de voyage et indemnité journalière de subsistance (experts et participants)	2 000
<b>Total partiel</b>		<b>43 000</b>
10. Coordination et supervision des activités entre les sessions	Personnel	175 000 <sup>i</sup>
	Consultants	5 400
	Frais de voyage et indemnité journalière de subsistance (experts et participants)	120 000

<i>Domaine d'activité</i>	<i>Objet de dépense</i>	<i>Total</i>
<b>Total partiel</b>		<b>300 400</b>
12. Mécanisme d'établissement des rapports	Personnel	27 000 <sup>j</sup>
	Consultants	17 200
<b>Total partiel</b>		<b>44 200</b>
13. Domaines de soutien horizontal	Formation du personnel	1 000
<b>Total partiel</b>		<b>1 000</b>
<b>Total<sup>k</sup></b>		<b>1 025 000</b>
Dépenses d'appui au programme (13 %)		133 250
<b>Total général</b>		<b>1 158 250</b>

*Note:* Les totaux des notes *a* à *j* ci-dessous correspondent au pourcentage estimé de temps de travail global de tous les administrateurs dont les services sont financés par des fonds extrabudgétaires. Une ventilation par fonctionnaire est ensuite donnée entre parenthèses.

<sup>a</sup> Total de 75 % d'un fonctionnaire P-3 pour janvier-décembre 2014 (70 % d'un P-3 et 5 % d'un P-3).

<sup>b</sup> Total de 15 % d'un fonctionnaire P-3 pour janvier-décembre 2014 (10 % d'un P-3 et 5 % d'un P-3).

<sup>c</sup> Total de 10 % d'un fonctionnaire P-3 pour janvier-décembre 2014 (5 % d'un P-3 et 5 % d'un P-3).

<sup>d</sup> Total de 30 % d'un fonctionnaire P-3 pour janvier-décembre 2014 (20 % d'un P-3 et 10 % d'un P-3).

<sup>e</sup> Total de 45 % d'un fonctionnaire P-3 pour janvier-décembre 2014 (40 % d'un P-3 et 5 % d'un P-3).

<sup>f</sup> Total de 25 % d'un fonctionnaire P-3 pour janvier-décembre 2014 (20 % d'un P-3 et 5 % d'un P-3).

<sup>g</sup> Total de 10 % d'un fonctionnaire P-3 pour janvier-décembre 2014.

<sup>h</sup> Total de 20 % d'un fonctionnaire P-3 pour janvier-décembre 2014.

<sup>i</sup> Total de 75 % d'un fonctionnaire P-3 pour janvier-décembre 2014 (50 % d'un P-3; 20 % d'un P-3 et 5 % d'un P-3) et 100 % d'un fonctionnaire G-5 pour février-mai 2014.

<sup>j</sup> Total de 15 % d'un fonctionnaire P-3 pour janvier-décembre 2014 (10 % d'un P-3 et 5 % d'un P-3).

<sup>k</sup> Il n'y a pas de montant indiqué pour l'activité 9 car il n'avait été envisagé de dépenses à ce titre que pour 2013. Les dépenses pour l'activité 11 sont indiquées sous l'activité 10.

